



---

## COMPTE-RENDU DES POINTS ESSENTIELS DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 AVRIL 2021

---

**COVID 19** En charge : Collège communal

### **Poursuite des mesures d'allégement fiscal dans le cadre de la crise du Covid-19**

Dans le contexte de la crise actuelle qui affecte chaque citoyen mais également l'économie, notamment les petits commerçants et les indépendants dont plus de la moitié ont été obligés de fermer leur porte ou, à tout le moins, d'adapter leurs modalités de fonctionnement, le Collège a souhaité prolonger les mesures que nous avons déjà prises en 2020.

C'est ainsi que le Collège a proposé au Conseil de **prolonger les mesures d'exonérations fiscales** possibles sur son territoire communal. Les taxes sur les enseignes, sur les débits de boissons ainsi que la redevance pour l'occupation du domaine public ne seront pas dues pour toute l'année 2021.

**FINANCE** En charge Pierre Georis 0498.581.013 – [pierre.georis@gmail.com](mailto:pierre.georis@gmail.com)

### **A Esneux le compte est bon !**

Si le budget est une estimation, le compte représente la réalité comptable de notre Commune. C'est une sorte de photographie de la situation financière de notre commune, de son évolution et des perspectives que nous pouvons envisager pour le futur.

Avec pour 2020, avec des recettes à l'exercice propre de 15.879.375,12 € et des dépenses de 15.827.575,64 €, le résultat du compte 2020 dégage un boni hors provisions de 51.799,48 €.

Nous pouvons nous en féliciter car hormis le boni que nous enregistrons nos provisions pour risques et charges augmente de 555.000 € pour atteindre le montant global de 2.267.000 €.

Ainsi, nous serons à même de pouvoir faire face aux échéances futures. « En effet, il nous faut rester prudent car la crise que nous connaissons actuellement aura un impact négatif sur nos recettes IPP ces prochaines années. Cela viendra encore alourdir les effets du Tax Shift ainsi que celui des pensions » précise Pierre Georis, l'échevin des finances .